

Déclaration d'engagement personnel

Déclaration d'engagement personnel pour les collaborateurs/trices de l'Association Cerebral Vaud

- Le/la signataire a lu et pris connaissance du code de conduite pour la prévention des violations de limites et des abus sexuels de l'Association Cerebral Vaud accepte l'ensemble des points contenus dans ce document. Les écarts par rapport aux critères de référence et de qualité sont discutés avec toutes les parties concernées et rendus transparents auprès des responsables de l'organisation.
- Le/la signataire s'oblige à avoir une relation respectueuse envers les personnes avec ou sans handicap et d'assurer une protection absolue de l'intégrité personnelle des personnes concernées.
- Le/la signataire accepte une collaboration autorisant, en tout temps, chaque personne concernée à aborder ouvertement des thèmes difficiles ou critiques.
- Le/la signataire s'engage à informer immédiatement l'instance supérieure ou le service interne d'examen des plaintes en cas (ou de suspicion) d'abus sexuels, de maltraitance ouverte ou cachée, ou d'autres violations de l'intégrité personnelle (par des actes ou des paroles).
- En cas de reproches relatifs à une violation de l'intégrité personnelle, chaque collaborateur/trice peut compter sur une procédure d'investigation minutieuse.
- L'Association Cerebral Suisse et ses collaborateurs/trices ne tolèrent aucune violation de l'intégrité personnelle, ni abus sexuels/exploitation ou autres formes de violence, quelles qu'elles soient. La personne jugée coupable d'une violation de l'intégrité personnelle ou d'abus sexuels est immédiatement démunie de toutes ses fonctions au sein de notre organisation.
- Le/la signataire certifie par sa signature qu'aucune poursuite pénale n'a été menée contre lui-elle concernant des abus sexuels.

Nom : _____

Lieu, date : _____

Prénom : _____

Signature : _____